

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC COUNCIL

EXEMPLAIRE
COPY

N° 78

ORIGINAL: ANGLAIS
4 février 1955

NATO DIFFUSION RESTREINTE
DOCUMENT
AG/52-D/75

COMITE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS CULTURELLES

ECHANGES CULTURELS ET VOYAGES D'ETUDES POUR
LES CHEFS DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE

Projet de proposition de la Délégation danoise

On trouvera dans ce document l'exposé d'une proposition présentée oralement par le Délégué du Danemark à la Conférence OTAN sur la politique d'information, qui constitue une réponse à la demande présentée lors de cette Conférence.

2. Nous imaginons un ou deux navires qui transporteraient des groupes de chefs de mouvements de jeunesse, entre différents ports, dans un certain nombre de pays membres, pour des voyages d'une durée de quelques semaines. Les groupes seraient embarqués et débarqués au fur et à mesure que le ou les navires iraient d'un port à un autre. De cette façon, des jeunes de différents pays se trouveraient constamment à bord de ces navires.

3. Ces jeunes auraient non seulement l'occasion de se connaître, mais également d'écouter des conférences et de prendre part à des discussions organisées.

4. Dans chaque port d'escale, un groupe serait ramené à terre, tandis qu'un autre groupe monterait à bord du navire, si bien qu'à la fin du voyage, chaque groupe aurait effectué un voyage circulaire, avec escale dans les divers ports de l'itinéraire et aurait en outre passé une semaine ou une dizaine de jours dans un des pays visités.

5. A chaque escale, les participants seraient les hôtes des organisations de jeunes des pays hôtes. Ces visites pourraient être organisées de manière à coïncider avec des conférences officielles auxquelles les visiteurs seraient invités à prendre part.

6. La présence du ou des navires OTAN dans les différents ports offrirait de nombreuses possibilités de faire connaître l'OTAN par la presse, la radio, le cinéma et la télévision.

7. On pourrait également installer sur le ou les navires une exposition sur l'OTAN et une salle de projection cinématographique, qui seraient ouvertes au public pendant chaque escale.

8. Il se pourrait que cette croisière dans les eaux des pays OTAN soit considérée par les autorités navales comme une initiative intéressante.

9. Quant aux aspects budgétaires de cette proposition, les frais à bord du navire pourraient être à la charge de l'OTAN et les frais à terre à la charge du pays hôte.

10. La Conférence de l'OTAN sur la politique d'information a demandé au Comité de l'Information et des Relations culturelles d'examiner cette proposition, afin d'étudier les meilleurs moyens de la réaliser. Il est recommandé au Comité de bien vouloir, notamment:

- (a) faire une enquête auprès des pays hôtes pour savoir s'ils verraient la possibilité de mettre un ou deux transports de troupes à la disposition de l'OTAN;
- (b) étudier les conséquences budgétaires de cette proposition et, en particulier, la suggestion présentée au paragraphe 9 ci-dessus.